



FO-DGFIP Section de la Réunion
Centre des Finances Publiques de
Saint-Pierre
1 rue du Père Raimbault
97751 Saint-Pierre Cedex

 fo.drrip974@dgfip.finances.gouv.fr



COMPTE-RENDU CHSCT DU 06/09/2018

L'ensemble des Organisations Syndicales étaient présentes ce 6 Septembre 2018 sur le site de Champ Fleuri.

Les différentes directions sont représentées. A noter l'absence du Directeur de la Douane.

L'ordre du jour est ainsi établi :

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 30/10/2017

II – BUDGET

III – DROIT D'ALERTE des Douanes

IV – QUESTIONS DIVERSES

Il est important de rappeler que l'ensemble des débats a lieu dans un contexte particulier.

En effet, les annonces de suppressions de postes vont bon train, malheureusement.

Chers collègues, si vous pensiez que la DGFIP avait déjà (trop) contribué à l'effort de réduction du nombre de fonctionnaires, DETROMPEZ-VOUS ! Selon ceux qui sont aux commandes de notre ministère nous pouvons faire encore bien mieux. Il est vrai qu'à force d'avoir fusionné les services, à force d'avoir mutualisé les postes, à force d'avoir « formé » les agents pour plus de polyvalence, on pourrait supposer de belles perspectives... En effet, les super-analystes, autrement dit, les matières grises des hautes sphères, constatent encore des marges de progressions !

Mais c'est sans compter sur le facteur humain, sans compter sur les limites de ce que nous pouvons tolérer au fil des jours, des mois, des années. Aujourd'hui, la majorité des services comptent de plus en plus d'agents en situation difficile, en burn-out, en dépression, en longue maladie...

Nous ne parlerons pas de la com' faite autour du PAS ces dernier temps ! Ni des services de la Poste qui sont parfois formés sur nos missions par notre DGFIP.

Nous ne parlerons pas non plus des salaires qui stagnent et des promotions qui se réduisent à peau de chagrin.

Devant toutes ces considérations l'ordre du jour du CHSCT prend une dimension très relative et les débats peuvent sembler bien dérisoires.

Le point « BUDGET » nous est présenté.

L'ensemble des organisations syndicales, confirment que les dépenses doivent être mieux ciblées et il est constaté que les travaux n'ont pas été suffisamment réfléchis et manquent trop souvent de pertinence. Il existe un problème de diagnostic. Le CHSCT doit être mieux informé de la technicité du chantier AVANT l'engagement des dépenses.

Concernant le budget, quelques devis nous sont présentés. Les choix sont arrêtés.

FO demande comment s'effectue le choix des devis. Il nous est répondu que le prix détermine le choix. Cela nous paraît incohérent compte tenu que les devis ne présentent pas du tout les mêmes services. Nous faisons remarquer que le choix aurait pu être plus judicieux.

Pour le financement des filets anti pigeon, **FO** rappelle que le CHSCT avait pour mission de donner l'impulsion de ces projets et que les financements devraient être aujourd'hui assurés par l'administration.

Nous constatons par ailleurs que certains travaux concernent surtout des mises aux normes (notamment électriques). La direction nous indique qu'il s'agit de consommer le budget alloué, ce qui ne nous satisfait pas, compte tenu que nous aurions pu mener de nombreuses actions, destinées à améliorer la qualité de vie et le bien être au travail.

Il est précisé que les organisations syndicales ont aussi la responsabilité de porter des projets dans ce sens. Il est aussi de notre responsabilité de proposer la visite de site à la direction. Soit.

Nous incitons donc fortement nos collègues de l'ensemble du département à communiquer dans ce sens. Toute action qui vous semblerait intéressante doit nous être communiquée. De même, si vous supposez que votre site de travail présente des lacunes importantes au regard des autres sites n'hésitez pas à nous transmettre votre demande (et ce qui la motive).

FO rappelle aussi que les visites de postes par le CHSCT doivent être faites. En principe, un minima de 3 postes/an doit être fait. Or, cette année seul un poste des douanes est pour l'instant programmé. Il est temps de prévoir deux visites de site.

Par ailleurs, une fois de plus, **FO** rappelle qu'il est curieux que notre direction refuse l'installation d'un évier sur le site de champ fleuri. Il s'agit d'un poste de 170 agents ! Les arguments de la direction sont qu'il existe déjà une cantine et un distributeur de boissons. Chacun pourra chercher le rapport entre la cantine et les agents qui souhaitent laver leur tasse après la pause café...

Ce que la direction ne veut pas dire, c'est qu'elle a peur que cette salle de convivialité fasse concurrence à la cantine, et que les collègues y prennent leur repas. Ainsi, finalement, les collègues continueront de laver leur vaisselle aux toilettes. C'est la décision de notre président de CH(hygiène)SCT, Monsieur Deshayes. C'est la décision de notre DRFIP. Chacun jugera. Et **FO** n'en restera pas là.

Mais quelle perte de temps pour tous !

FO rappelle aussi des problèmes qui perdurent et que nous devons rappeler, encore et encore, tel que par exemple les baies vitrées/les agents de l'accueil de Champ-Fleuri, la pédale d'alarme du cadastre...maintes fois signalés.

Les remarques **FO** concernant La Douane ne sont pas en reste, et nous sommes surpris que certains nous reprochent de ne pas avoir communiqué ces questions plus tôt afin de gagner du temps ! **C'EST LE MONDE A L'ENVERS...**

Les membres du CHSCT seront à nouveaux convoqués le 11/10. D'ici là, apportez nous vos remarques que nous lirons attentivement !

Vos Délégués **FO** G.JUSTOME (Titulaire / DRFIP) F. SAMAIN (Suppléante / Douane)

FO - DGFIP Réunion, ZAC BANK 1, rue du Père Raimbault CS 97751 Saint-Pierre CEDEX